

La Commission Jeune Barreau a testé pour vous...

Le Restaurant Judiciaire



Il est de ces choses dont on a entendu parler, dont on connaît l'existence par ouï-dire, mais dont on n'a jamais testé les contours, ni les saveurs... Parmi elles, le restaurant judiciaire s'est invité à plusieurs reprises à la table des réflexions et autres sujets de discussion de la Commission Jeune Barreau.

Et le temps passant, toujours préoccupée par les actions en faveur des jeunes confrères affamés et sans le sou, la Commission Jeune Barreau, par l'odeur alléchée, se montrait de plus en plus curieuse...

C'est ainsi qu'à l'occasion du lancement de la nouvelle et stimulante rubrique « *la commission jeune barreau a testé pour vous* », il a été décidé à l'unanimité que le restaurant judiciaire ferait office d'amuse bouche.

Quatre d'entre nous, ceux dont le dévouement le plus profond se loge assurément entre les papilles gustatives, se sont renseignés : restaurant ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 13h45, et se sont donc élancés un jeudi de septembre.

Où est-il ? Première étape incontournable, trouver le lieu. À 12h45 sonnantes, l'appétit de vos serveurs aura vite raison de leurs errances géographiques. Et pour cause, c'est assez simple en définitive : entrez dans la salle des pas perdus de la Cour d'appel, poursuivez vers la salle de la tour de l'aigle, passez l'ascenseur sur votre droite, continuez tout droit dans le couloir sans avoir peur de franchir la double porte en bois et de vous retrouver nez à nez avec Monsieur le Premier Président, surveiller une porte à gauche indiquée habilement « restaurant judiciaire », vous vous retrouvez alors dans une petite cour, prenez la première porte sur votre droite : Vous pénétrez alors dans l'antre de la gastronomie du Palais de Justice de Toulouse...

Comment ça marche ? Il est temps de passer aux choses sérieuses. Vos hôtes vous proposent, sur un plateau, couverts, verre, pain et tout le nécessaire pour vous assurer un confort maximum. Et vous voilà voguant sur des rails déversant ses entrées finement agencées, ses plats amoureuxment mijotés et des desserts aux couleurs chatoyantes. Pour chacune des étapes de votre repas, 3 ou 4 choix et surtout une signalétique rigolote pour se composer un parcours light ou gourmand, selon ses envies et son humeur du jour. Tout au

long de ce périple, un personnel très agréable et très serviable. Au bout du parcours, la caisse puis deux grandes salles, munies d'un self service en sauces en tout genre et épices du monde, pour prendre place au milieu de visages connus pour goûter comme vous aux saveurs du Palais : confrères, magistrats, greffiers, policiers, élèves-avocats, etc....

Votre addition sera-t-elle salée ? Délestés de prime abord d'un droit d'entrée modeste de 3,55 €, les plats sont ensuite décomptés : entrées entre 60 centimes et 1 €, plats à environ 2 €, desserts pour 1,20 € maximum. En moyenne, un repas pour 7 à 8 € tout compris. Précision d'importance : vous pouvez régler par espèces, chèque ou carte bancaire, ou bien encore vous faire établir la carte spécifique du restaurant que vous créditez à proportion de votre appétit.

Et c'est bon ? Oui c'est bon ! A l'unanimité des convives, cette cantine fort bon marché, fort bien placée, propose des plats tout à fait convenables. Imbattable rapport qualité/prix à 10 km à la ronde, n'en déplaisent aux aficionados des lieux de bouche avoisinant le Salin. Seul bémol : évitez le vin en carafe, lui n'est pas à vanter sauf *si t'as l'gosier qu'une armure d'acier matelasse**...

La Commission Jeune Barreau

jeunebarreautoulouse@gmail.com

* G. BRASSENS, *Le bistrot*, 1960